

LA FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

Son objet

Déclarée le 4 février 2013, La Fabrique Écologique (LFE) est un laboratoire d'idées (ou *think tank*) sur l'écologie politique et le développement durable. C'est une association régie par la Loi de 1901 ayant vocation à devenir une fondation. Son objet est défini par l'article 2 de ses statuts : « *organisme d'intérêt général, [La Fabrique Écologique] a pour objet de contribuer de manière désintéressée, pluraliste et transpartisane à la formation, l'éducation et la réflexion des citoyens et de leurs représentants politiques sur les questions écologiques et de développement durable. Elle concourt à la défense de l'environnement naturel sur la base d'une écologie réaliste, positive et humaniste qui intègre le contexte et les enjeux économiques et sociaux. Pour y parvenir, elle se donne pour mission, dans les domaines de la transition écologique et du développement durable, de formuler et de partager les analyses et les expériences, de faire émerger des idées et des réflexions innovantes, et d'élaborer des propositions sérieuses et applicables à large échelle.* »

Les idées et propositions issues de son travail de réflexion répondent donc aux préoccupations économiques et sociales liées aux attentes écologiques en vue de mettre en œuvre la transition écologique et énergétique et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et de tous. Elles se veulent à la fois ambitieuses et concrètes, immédiatement applicables et en lien fort avec les priorités des citoyens dans leur vie quotidienne. Comme en témoignent les mesures qu'elle a soumises le 23 février 2017 aux candidats à l'élection présidentielle, qui portent notamment sur : l'encouragement à la rénovation énergétique des logements ; la promotion de l'autopartage, du covoiturage ou de la voiture autonome partagée dans les transports ; la possibilité d'organiser un dialogue citoyen avec les autorités locales sur les questions d'environnement dans les collectivités territoriales ; la sensibilisation de l'ensemble de la population à l'écologie ; la limitation du mouvement d'artificialisation des sols ; la création d'un label indiquant la durée de vie estimée des produits ; l'augmentation des énergies renouvelables dans le mix énergétique ; la suppression des niches fiscales défavorables à l'environnement ; l'augmentation de la taxe carbone pour la rendre plus efficace.

L'ambition est de permettre, par la diffusion d'idées de réformes, l'émergence d'initiatives individuelles ou collectives et de politiques publiques vertueuses aux niveaux national, européen, voire mondial. Elle est illustrée par l'édition d'un livre en 2015, avant la COP21, intitulé *Pourquoi attendre ? Innover pour le climat*, qui synthétise des propositions concrètes pour avancer sur l'indispensable adaptation au changement climatique. Elles sont issues des travaux menés en son sein associant expertises politique, scientifique, économique, juridique etc., par exemple : comment organiser une décentralisation énergétique cohérente ? Comment faciliter le développement des PME vertes ? Comment mettre l'épargne au service de la transition énergétique ? Comment l'économie collaborative peut-elle être mise au service du climat ? De l'international au national, quels leviers stimulent l'action publique ?

Les valeurs dans son fonctionnement

L'indépendance est la première des valeurs mises en œuvre. Elle est garantie par les modalités de travail adossées à une charte éthique et de conformité. La Fabrique Écologique est financée par des personnes morales ou physiques, qualifiées de partenaires ou d'amis suivant l'importance de leur contribution, avec des avantages croissant selon le montant de cette contribution. Son budget annuel est d'environ 150 000 €. Ses financeurs ne peuvent intervenir dans sa production. Elle s'autosaisit des sujets qu'elle souhaite impulser et son programme de travail annuel est élaboré par l'équipe d'animation (3,5 ETP dont 1 salarié de l'association), en lien avec sa gouvernance (avis du comité d'orientation et validation par le conseil d'administration).

L'exigence de rigueur scientifique et la transparence dominent la méthodologie de travail. Les sujets sont traités dans le cadre d'un groupe de travail (GT) multi-compétences constitué d'experts bénévoles (le réseau d'experts de l'association a grossi au fil des sujets traités et compte actuellement environ 700 personnes qui sont invitées chaque année à une réunion pour échanger sur le programme de travail et donner des idées de sujets à lancer). La diversité des compétences et des origines professionnelles est recherchée : les participants sont des scientifiques, des professionnels et des représentants de la société civile, qui sont tous concernés par l'écologie ou le développement durable. Le groupe de travail a recours en

tant que de besoin à des auditions externes. Le résultat de ces travaux est publié sous la forme de notes accessibles à tous sur le Web.

Le pluralisme des points de vue, favorable aux idées innovantes, est mis en œuvre dans toute la production de l'association et garanti par sa gouvernance :

- son conseil d'administration composé d'un large panel de responsables et d'experts bénévoles proches des acteurs politiques, administratifs et économiques du domaine, qui se veut représentatif de leur diversité (25 membres) ;
- son conseil d'orientation qui débat des grandes orientations et diffuse les propositions d'action en vue de leur mise en œuvre, assemble des personnalités issues du monde politique, syndical, associatif, de l'entreprise et des médias avec des personnalités scientifiques et universitaires reconnues dans le monde de l'écologie et du développement durable (65 membres).

Enfin, le positionnement original de ce laboratoire d'idées est d'allier la proximité avec des responsables politiques, de l'administration publique et de l'entreprise privée à l'ouverture de son expertise à la société, d'une part, avec la co-construction citoyenne des propositions (les ateliers co-écologiques), d'autre part, dans les débats publics organisés (les controverses écologiques).

Ses productions écrites

La note

Les 23 notes publiées depuis sa création sont accessibles sur son site internet (<http://www.lafabriqueecologique.fr/>). La production d'une note comporte six étapes :

- un cadrage préparatoire interne qui fait l'objet d'une lettre de mission au président du GT ;
- la rédaction d'un rapport écrit synthétisant les réponses aux questions concrètes qui lui ont été posées, comprenant les propositions du groupe et ses discussions sur les possibilités et modalités de mise en œuvre. Le contenu doit être compréhensible par le grand public. L'uniformité des points de vue n'est pas recherchée et les avis divergents, s'ils existent, sont mentionnés ;
- la relecture par le comité de lecture nommé par le conseil d'administration et par un minimum de trois personnalités *ad hoc*, puis sa validation par le conseil d'administration ;
- la prise en compte de l'avis citoyen suivant deux modalités : l'atelier écologique, d'une part, qui est un événement ouvert à tous où l'ensemble des participants débat sur le contenu de la note, et, d'autre part, la consultation en ligne sur le site internet de l'association qui recueille les amendements argumentés et les commentaires des citoyens. Le président du GT en lien avec le comité de lecture intègre les amendements jugés les plus pertinents, puis la version définitive de la note est publiée ;
- la communication : La Fabrique Écologique adresse formellement la version définitive de la note aux principaux responsables des institutions publiques ou des entreprises les plus concernées ce qui permet d'assurer un maximum d'impact aux propositions qu'elle porte, et fait connaître ses vues auprès des médias, notamment par la participation à des événements nationaux ou internationaux ;
- le suivi des recommandations : La Fabrique Écologique fait connaître sur son site internet les réponses faites à ses propositions et s'efforce de suivre leur mise en œuvre dans l'élaboration de lois, décrets, réglementations, normes, bonnes pratiques ainsi que leur impact dans l'économie.

Le décryptage

L'objectif est de produire rapidement des réflexions, avis motivés, ou recommandations en réaction à un événement (actualité, lois, sollicitations). Le document est l'œuvre d'un expert ou d'un groupe restreint d'experts reconnus sur le sujet. Il est validé par un membre du bureau du conseil d'administration, puis publié sur le site internet de La Fabrique Écologique (les 14 décryptages produits depuis sa création sont accessibles en ligne).

L'œil de La Fabrique Écologique

L'équipe d'animation de La Fabrique Écologique réalise un travail de veille bibliographique qui se traduit par des fiches courtes et concises soulignant les idées et propositions les plus novatrices du document signalé. Elles sont validées par un membre du bureau et publiées à intervalle régulier sur le site internet (48 fiches depuis sa création sont accessibles en ligne).

Ses nouveaux événements

En complément des ateliers co-écologiques (pour la collaboration des citoyens aux notes) et de la réunion annuelle d'information et de consultation de ses experts, déjà évoqués, La Fabrique Écologique vient de lancer deux types d'événements nouveaux :

- les controverses écologiques, qui sont des débats dynamiques ouverts à tout public, animés par un panel de quatre ou cinq experts du sujet traité (le premier a porté sur la mise en œuvre d'un prix pour le carbone), au rythme de trois par an ;
- le cycle des petits-déjeuners, qui rassemblera, sur invitation, autour d'un sujet de réflexion donné, des personnalités reconnues sur ce sujet, diverses dans leurs approches (philosophes, sociologues, élus politiques, etc.) et une cinquantaine de personnes sélectionnées pour leur implication variée (professionnelle, associative ou syndicale) sur le sujet.

Son orientation idéologique

L'orientation transpartisane affichée signifie la prise en compte de toutes les sensibilités politiques exprimées par les partis républicains dits « de gouvernement ». Cet œcuménisme est en effet restreint au pacte social international, européen et national du développement durable et de ses déclinaisons nationales récentes : la transition écologique et la transition énergétique. Le cadre d'acceptabilité idéologique qui transparait sous les adjectifs « réaliste » « sérieux » et « pragmatique » fréquents dans ses textes d'orientation, est celui de l'économie positive, modèle de croissance qui restaure le capital naturel et humain, et celui de la croissance verte. La décroissance ou la sobriété semblent implicitement considérées comme des options utopiques dans le contexte économique et social actuel.

La santé environnementale à l'agenda

Le pragmatisme revendiqué par La Fabrique Écologique ne l'empêche pas de produire des analyses plus théoriques comme la résistance française à l'écologie, ou le positionnement de la santé environnementale dans la transition écologique. Que ce soit la préservation des milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé, ou la gestion des risques sanitaires environnementaux anxio-gènes, l'amélioration des pratiques préventives en matière de santé doit, selon elle, avancer de concert avec la transition écologique. D'ailleurs, parmi les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU), il en est bien un consacré à la santé. La note n° 10, publiée en novembre 2015, intitulée « Les territoires au défi de la santé environnementale : de l'histoire à l'action » relève trois lignes d'action à privilégier : la fabrique démocratique d'une gestion des risques sanitaires, la promotion de la santé environnementale au niveau local (dans une maison de santé environnementale ouverte aux associations d'éducation sanitaire et populaire), et l'intégration de la santé environnementale aux principes d'urbanisme et aux pratiques d'aménagement de l'espace.

La santé environnementale est un domaine d'action publique particulier : la complexité systémique et les incertitudes des relations causales entre qualité de l'environnement et santé peuvent nécessiter d'appuyer une décision sur une approche scientifique experte d'épidémiologie ou de toxicologie et également sur une réflexion juridique sur le principe de précaution. Le cloisonnement institutionnel et académique reste par ailleurs un obstacle majeur. L'ingénierie et les sciences dédiées à la connaissance et à la gestion des milieux et des ressources sont séparées de l'ingénierie sanitaire et des sciences médicales tournées vers le soin. Santé et environnement sont aussi deux domaines de décision politique sans grande articulation en raison de la faiblesse de la culture de santé publique dans notre pays, mais il existe des plans nationaux globaux comme le Plan national santé environnement (PNSE) et de nombreux plans nationaux sectoriels (Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, Programme national de réduction de l'usage des pesticides, etc.) qui s'efforcent d'y pallier en faisant la promotion d'actions publiques concrètes intersectorielles.

La promotion de la santé environnementale fait indiscutablement partie des stratégies du développement durable. La Fabrique Écologique a commencé à s'y investir avec des sujets connexes comme déchets et mobilité, mais elle n'a encore produit que deux travaux sur ce thème : « Quelles mesures pour mieux respirer ? La lutte contre la pollution atmosphérique dans les agglomérations » (Note n° 12, décembre 2015) et « Perturbateurs endocriniens : l'état de la science et l'enjeu des négociations européennes » (Décryptage n° 14). Elle espère développer dans l'avenir sa réflexion sur d'autres sujets de santé environnementale pour des propositions concrètes d'action publique.

Jean Lesne
<jean.lesne@laposte.net>